



Obtenez une bourse pour votre **projet entrepreneurial** ou votre **initiative d'éducation** à la coopération et à la mutualité du primaire jusqu'à l'université!



Propulsé par

## GUIDE

### DEMANDE DE BOURSE POUR LES PROJETS SCOLAIRES

Ce document vise à vous soutenir dans votre préparation en présentant toutes les questions auxquelles vous aurez à répondre. **Seules les demandes reçues par le [formulaire en ligne](#) seront analysées.**

Les appels de projets ont lieu trois fois par année : du 15 janvier au 15 février, du 15 avril au 15 mai et du 15 octobre au 15 novembre. Si vous déposez votre demande en dehors de ses périodes, elle sera analysée lors du prochain appel de projets correspondant au type de bourse demandée.

[Cliquez ici](#) afin de retrouver tous les détails sur les bourses ÉduCOOP pour les projets scolaires.

Notez que votre demande sera évaluée selon les critères suivants :

Le projet ou l'initiative se démarque par la place qu'il accorde à l'éducation à la coopération et à la mutualité	Le projet ou l'initiative permet aux participants d'expérimenter concrètement les valeurs et les principes coopératifs	Le projet ou l'initiative mobilise le milieu (nombre de jeunes impliqués, intégration dans un programme d'études, promotion du projet dans le milieu, mobilisation du personnel scolaire, d'autres classes, des familles, de partenaires ou de la communauté)	Le projet ou l'initiative répond à un besoin du milieu et a des retombées positives (sur les participants, sur la clientèle cible, etc.)	La contribution de la Fondation complète un montage financier viable	Appréciation globale du projet ou de l'initiative (qualité de la demande, originalité du projet, capacité d'être reproduit dans d'autres milieux, etc.)	TOTAL
/10	/10	/5	/5	/5	/5	/40

## Admissibilité du projet

Avant de compléter votre demande, assurez-vous que vous répondez à l'ensemble des critères d'admissibilité des bourses ÉduCOOP. En cas de doute, communiquez avec l'équipe de la Fondation à [fondation@cqcm.coop](mailto:fondation@cqcm.coop)

Critères d'admissibilité (veuillez cocher)

- Le projet ou l'initiative est démarré dans une institution scolaire québécoise
- Le projet ou l'initiative est sous la responsabilité d'un membre du personnel de l'institution
- Le projet ou l'initiative est présenté par un groupe d'au moins 3 personnes
- Le projet ou l'initiative respecte les valeurs et principes coopératifs
- Le projet ou l'initiative s'inscrit dans la mission d'éducation à la coopération et à la mutualité de la Fondation
- Le projet ou l'initiative n'a pas reçu de bourse ÉduCOOP cette année (année scolaire)
- Si le projet ou l'initiative a déjà reçu une bourse de la Fondation par le passé, celui-ci a été considérablement bonifié.

## Identification

1. Nom du projet
2. Prénom et nom de la personne en charge du projet
3. Numéro de téléphone de la personne en charge du projet
4. Nom de l'établissement scolaire
5. Numéro civique et rue de l'établissement scolaire
6. Code postal de l'établissement scolaire
7. Ville de l'établissement scolaire
8. Région administrative

## Description du projet

Veuillez noter que le conseiller en entrepreneuriat coopératif jeunesse de votre région est disponible pour vous appuyer dans la rédaction de votre demande de bourse. Pour connaître ses coordonnées, consultez le <https://www.cqcm.coop/education/conseillers/>

1. Niveau scolaire des participants au projet
2. Date et durée du projet
3. Description sommaire du projet (maximum 150 mots)
4. Avez-vous utilisé un des guides pédagogiques suivants?
  - Jeune COOP - Ensemble vers la réussite
  - Jeune COOP - Outil pédagogique d'entrepreneuriat collectif
  - Jeune COOP - Apprendre à entreprendre ensemble
  - Jeune COOP - La démarche adaptée
  - Jeune COOP - La démarche collégiale
  - Aucun de ces guides

5. Parmi ces activités ou méthodes d'éducation à la coopération, lesquelles sont prévues dans le cadre de votre projet? Décrivez plus amplement les actions mises en place à la question suivante. Au besoin, consultez votre conseiller en entrepreneuriat coopératif jeunesse (Trouvez ses coordonnées au [www.cqcm.coop/education/conseillers/](http://www.cqcm.coop/education/conseillers/))
- Activités d'entraînement au travail de groupe coopératif
  - Activités sur les distinctions du modèle coopératif
  - Activités sur les caractéristiques entrepreneuriales et coopératives
  - Activités de co-création
  - Animation d'activités climat (brise-glace)
  - Attribution de rôles (gardien du temps, gardien de la tâche, secrétaire, porte-parole, etc.)  
Développement d'une alliance de travail
  - Division du travail en comités (ex. : marketing, ressources humaines, comptabilité et production) Formation d'un conseil d'administration
  - Partage équitable des tâches
  - Prise de décisions démocratiques
  - Prise en charge du projet par les jeunes
  - Pratique d'habiletés sociales (écouter l'autre, participer également, justifier ses idées, faire un consensus, communiquer de façon claire, etc.)
  - Travail en équipe hétérogène
  - Autre : \_\_\_\_\_
6. À partir des réponses sélectionnées à la question précédente, décrivez plus amplement les actions d'éducation à la coopération mises en place dans le cadre de votre projet. Assurez-vous de bien expliquer comment les valeurs et principes coopératifs sont vécus dans le projet.
7. Combien d'élèves ou d'étudiants sont impliqués directement dans le projet?
8. Qui sont les autres personnes ou groupes mobilisés par le projet? Veuillez nommer et expliquer sommairement leur rôle. (ex. : parents, autres classes, conseiller en entrepreneuriat coopératif jeunesse, autres partenaires de la communauté, etc.)
9. Quelles sont les activités de promotion prévues?
10. À quels besoins du milieu le projet répond-il?
11. Quelles sont les retombées attendues de votre projet?
12. Veuillez indiquer vos principales sources de revenus et de dépenses. Pour les projets au collégial et à l'université, joindre le budget complet à la question suivante.
13. Veuillez déposer le budget du projet (projets collégiaux et universitaires seulement)
14. Le projet ou l'initiative a-t-il déjà reçu une bourse de la Fondation par le passé?
15. Si le projet ou l'initiative a déjà reçu une bourse de la Fondation par le passé, expliquez comment il a été bonifié cette année.

## Engagement

En déposant une demande de bourse auprès de la Fondation, vous devez accepter l'ensemble des conditions de l'engagement. Un groupe qui ne respecterait pas son engagement ne pourrait recevoir à nouveau une bourse de la Fondation.

Si votre projet est appuyé par la Fondation, vous vous engagez à ...

- Utiliser le montant accordé par la Fondation pour la réalisation du projet présenté dans la demande de financement. Tout changement majeur au projet doit être approuvé par la Fondation.
- Mentionner l'appui de la Fondation dans les activités de promotion du projet.
- Accorder à la Fondation la possibilité de citer le projet dans tout document de promotion ou de reddition de compte.
- Remettre un bilan sommaire incluant une photo à la fin du projet ou au plus tard à la fin de l'année scolaire en cours (le bilan à compléter sera transmis par courriel si le projet est appuyé par la Fondation.)